



# La Mise en Scène de la Violence Verbale dans les Réseaux sociaux. Le Cas des Contentieux Post-électorales de l'Élection Présidentielle d'Octobre 2018 au Cameroun \*

Michel N. NTEDONJEU\*\*/ Anne-Clotilde KAMENI WENDEU \*\*\*

**Résumé**— Les guerres tribales ainsi que les crises sécuritaires qu'on observe de part et d'autre en Afrique en général, et au Cameroun en particulier, ont multiplié dans les réseaux sociaux des plateformes d'échanges. Ces dernières, en réaction aux événements socio-politiques, laissent voir des discours passionnés qui dégénèrent très souvent en discours haineux. Cette déviance s'explique par l'illimitée liberté d'expression qui caractérise ces fora (Facebook, WhatsApp, Messenger, etc.). Par ricochet, les partis sont hâtivement pris et chacun se donne à cœur joie pour défendre ses opinions dans ses plateformes virtuelles qui renforceraient une mise en scène discursive à visée pathémique. C'est ainsi qu'au terme de la présidentielle d'octobre 2018 au Cameroun, les résultats ont suscité, de la part des partisans des deux principaux partis politiques en lice (RDPC/MRC), des contestations ouvertes qui ont atteint leur paroxysme dans les réseaux sociaux. On a pu observer de la violence verbale qui transformait cet espace médiatique en un véritable champ de bataille : c'est le théâtre d'une argumentation de protestation qui place la violence verbale au centre des préoccupations du linguiste. Comment les internautes procèdent-ils discursivement pour mettre en scène l'expression de la violence sur les réseaux sociaux ? En d'autres termes, comment la violence se matérialise-t-elle verbalement et linguistiquement dans les réseaux sociaux ? Par le biais d'une analyse pluridisciplinaire du discours, le présent article se penche sur l'orientation argumentative de ces discours qui loin d'apaiser la situation, peuvent conduire à une sorte de déstabilisation de la cohésion sociale.

**Mots-clés**— Analyse du discours, discours médiatique, mise en scène, violence verbale, réseau sociaux

\* Date de réception : 2023/7/26

Date d'approbation : 2024/1/12

\*\* Enseignant en littérature française, Faculté des langues et littératures étrangères, Université de Buea, Buéa, Cameroun. (auteure responsable) E-mail : [mnarcisse1980@yahoo.com](mailto:mnarcisse1980@yahoo.com)

\*\*\* Enseignant en langue et littérature françaises, Faculté des langues et littératures étrangères, Université de Buea, Buéa, Cameroun. E-mail : [kamenianne@yahoo.fr](mailto:kamenianne@yahoo.fr)



پښتونستان ښار  
پښتونستان ښار  
پښتونستان ښار



# Staging Verbal Violence in Social Networks. a Case Study of Lawsuits After the October 2018 Presidential Election in Cameroon \*

Michel N. NTEJONGUE\*\*/ Anne-Clotilde KAMENI WENDEU \*\*\*

**Extended abstract** The tribal wars and security crises observed across Africa in general, and particularly in Cameroon, have led to the proliferation of social media platforms as spaces for exchange. In response to socio-political events, these platforms often showcase passionate discourses that frequently escalate into hate speech. This deviant behavior can be attributed to the unlimited freedom of expression that characterizes these forums (such as Facebook, WhatsApp, Messenger, etc.). Consequently, sides are quickly taken, and individuals enthusiastically defend their opinions in these virtual spaces, which serve to reinforce a discursive staging with pathemic aims.

Following the presidential elections in October 2018 in Cameroon, the results sparked open contestations from supporters of the two main political parties (RDPC/MRC), reaching a climax on social media platforms. Verbal violence was observed, transforming this media space into a veritable battlefield: it became a stage for argumentative protestation where verbal violence took center stage for linguists. How do internet users discursively stage the expression of violence on social media? In other words, how does violence manifest itself verbally and linguistically on these platforms? Through a multidisciplinary discourse analysis, this article delves into the argumentative orientation of these discourses which, far from calming the situation, may lead to a form of destabilization of social cohesion.

By examining the ways in which violence is expressed through language on social media platforms, this study sheds light on the potential consequences of such discourse on societal harmony. The analysis seeks to understand how arguments are constructed and disseminated online, contributing to a broader understanding of the role of language in shaping public discourse and influencing social dynamics. Ultimately, this research aims to highlight the importance of responsible communication practices in digital spaces and promote dialogue that fosters understanding and unity rather than division and conflict.

Moreover, this study also explores the impact of linguistic strategies employed by internet users to convey messages of violence or aggression within online interactions. By analyzing the rhetorical devices and linguistic markers used in these discourses, researchers can gain insights into how individuals manipulate language to incite or perpetuate conflict in virtual environments. This examination not only provides valuable insights into the mechanisms underlying online aggression but also offers opportunities for developing strategies to mitigate harmful communication patterns and promote more constructive dialogue among diverse online communities.

Furthermore, this research delves into the sociolinguistic implications of violent discourse on social media platforms, exploring how language shapes perceptions of power dynamics and influences social

\* **Received:** 2023/7/26

**Accepted:** 2024/1/12

\*\* Lecturer in French Literature, University of Buea, Buea, Cameroon. (Corresponding author). E-mail : [mnarcisse1980@yahoo.com](mailto:mnarcisse1980@yahoo.com)

\*\*\* Lecturer in French Language and Literature, University of Buea, Buea, Cameroon. E-mail : [kamenianne@yahoo.fr](mailto:kamenianne@yahoo.fr)

relationships within digital spaces. By investigating the ways in which verbal violence is enacted and normalized online, scholars can gain a deeper understanding of the underlying social structures that perpetuate conflict and division in virtual communities. This analysis not only sheds light on the complex interplay between language, power, and identity in online interactions but also underscores the urgent need for critical reflection on the ethical responsibilities of internet users in shaping digital discourse.

In conclusion, this extended abstract highlights the pressing need for scholarly inquiry into the discursive practices that fuel violence and conflict on social media platforms. By examining the rhetorical strategies and linguistic mechanisms employed by individuals to express aggression and hostility online, researchers can uncover valuable insights into the socio-political dynamics at play in digital communication. Through a multidisciplinary approach to discourse analysis, this study aims to contribute to a more nuanced understanding of how language shapes social interactions and influences collective behavior in virtual spaces. Ultimately, by raising awareness of the potential consequences of violent discourse on social media, this research seeks to promote dialogue, empathy, and mutual respect as essential components of responsible online communication practices.

**Keywords**— Discourse analysis, Media discourse, social networks, verbal violence, staging

#### SELECTED REFERENCES

- [1] Vergely, Pascale et Carbou, Guillaume. *Médias et émotions. Catégories d'analyses, problématiques, concepts*. Roma : Tre-Press, 2020.
- [2] Micheli, Raphael. « La construction argumentative des émotions : pitié et indignation dans le débat parlementaire de 1908 sur l'abolition de la peine de mort ». *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes, 2008.
- [3] Moirand, Sophie. *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF, 2007.
- [4] Plantin, Christian. *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l'étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang, 2011.

پښتونخواه علمي او ادبياتو مرکز  
پښتونخواه علمي او ادبياتو مرکز

# صحنه‌گردانی خشونت کلامی در شبکه‌های اجتماعی. مطالعه موردی دعاوی قضایی پسا انتخابات ریاست جمهوری اکتبر ۲۰۱۸ در کامرون\*

نارسیس نندونجو\*\* / آن کلوتیلد کامنی وندنو\*\*\*

**چکیده** — جنگ‌های قبیله‌ای و همچنین بحران‌های امنیتی که در سراسر آفریقا به طور کلی و در کامرون به طور خاص مشاهده شده است، باعث ایجاد بسترهای گفتگوی متعدد در رسانه‌های اجتماعی گردیده است. این پلتفرم‌ها، در واکنش به رویدادهای سیاسی-اجتماعی، امکان سخنرانی‌های پرشور را فراهم می‌کنند که اغلب به سخنان تنفرآمیز تبدیل می‌شوند. این انحراف، با آزادی بیان نامحدودی که مشخصه این انجمن‌ها (فیس بوک، واتساپ، مسنجر ...) می‌باشد، توجیه می‌شود. در نتیجه، طرفداری‌های عجولانه‌ای روی می‌دهد و هر یک از دفاع از نظرات خود که صحنه‌سازی گفتمانی با هدفی «اسفناک» را تقویت می‌کند، لذت می‌برد. بنابراین، در پایان انتخابات ریاست‌جمهوری کامرون در اکتبر ۲۰۱۸، نتایج رقابت‌های آشکاری را از سوی حامیان دو حزب سیاسی اصلی در رقابت (RDPC/MRC) که در شبکه‌های اجتماعی به اوج خود رسیده‌اند، به وجود آورد. ما می‌توانیم خشونت کلامی را مشاهده کنیم که این فضای رسانه‌ای را به یک میدان جنگ واقعی تبدیل کرد: این صحنه یک بحث است که خشونت کلامی را در مرکز نگرانی‌های زبان‌شناس قرار می‌دهد. چگونه کاربران اینترنت به صورت گفتمانی بیان خشونت را در شبکه‌های اجتماعی به نمایش می‌گذارند؟ به عبارت دیگر خشونت به صورت کلامی و زبانی در شبکه‌های اجتماعی چگونه تحقق می‌یابد؟ این مقاله با تحلیل چند رشته‌ای گفتمان، به جهت‌گیری استدلالی این گفتمان‌ها می‌پردازد که به دور از آرامش بخشیدن به اوضاع، می‌تواند به نوعی بی‌ثباتی انسجام اجتماعی منجر شود.

**کلمات کلیدی** — تحلیل گفتمان، گفتمان رسانه‌ای، صحنه‌گردانی، خشونت کلامی، شبکه‌های اجتماعی

\* تاریخ دریافت: ۱۴۰۲/۵/۴ تاریخ پذیرش: ۱۴۰۲/۱۰/۲۲

\*\* مربی زبان و ادبیات فرانسه، دانشگاه بونا، بونا کامرون، (نویسنده مسئول) ایمیل: [mnarcisse1980@yahoo.com](mailto:mnarcisse1980@yahoo.com)

\*\*\* مربی زبان و ادبیات فرانسه، دانشگاه بونا، بونا کامرون، ایمیل: [kamenianne@yahoo.fr](mailto:kamenianne@yahoo.fr)



شپښکاه علوم انسانی و مطالعات فرانسوي  
پرتال جامع علوم انسانی



پروہشکاه علوم انسانی و مطالعات فرهنگی  
پرتال جامع علوم انسانی

## I. INTRODUCTION

L'observation des pôles de tensions et de crises de part et d'autre dans le monde laisse percevoir une explosion de la violence qui se caractérise par des manifestations discursives observables dans les sciences du langage. Ces discours altérophobes trouvent leur point d'ancrage dans les médias qui, très rapidement, les diffusent à toutes les couches sociales. Les réseaux sociaux font partie des médias qui servent de relai à ces types de discours. Ils se singularisent par une liberté d'expression qui autorise chaque internaute à s'exprimer volontiers sur des sujets divers. Le cas de l'élection présidentielle d'octobre 2018 au Cameroun a fait les choux gras de ces médias avec une propension des termes violents, mieux, des échanges altérophobes. On sait d'ailleurs avec Moirand (2007, 4) que c'est « la diversité des productions discursives qui surgissent, parfois brutalement, dans les médias à propos d'un fait du monde réel qui devient par et dans les médias, un « événement » ». Les contentieux post électoraux<sup>1</sup> de la présidentielle d'octobre 2018 ont été un événement marquant qui a suscité la curiosité de nombreux linguistes. Les échanges verbaux houleux qui ont surgi dans les réseaux sociaux, précisément dans Facebook nous interpellent et nous amènent à nous interroger sur la sémiotisation, la mise en scène de la violence linguistique. À ce propos Lorenzi-Bailly et Guellouz (2010, 1) estiment que « les discours de haine, d'exclusion et de violence semblent prendre une part considérable sur internet et dans les réseaux sociaux numériques, espaces de communication et d'expression mais aussi de circulation d'affirmation identitaire, point central selon nous de la formation d'un discours de haine ». Ce qui laisse croire que la violence physique et surtout verbale seraient plus manifestes dans les réseaux sociaux. Le *Dictionnaire Larousse* en ligne définit la violence comme « une contrainte, physique ou morale, exercée sur une personne en vue de l'inciter à réaliser un acte déterminé ». L'effet perlocutoire observé dans cette définition nous fait voir une certaine traçabilité entre la violence et la haine qui d'après *Le Petit Robert*, cité par Tio Babena (2021) est une émotion, un « sentiment violent qui pousse à vouloir à quelqu'un et à se réjouir du mal qui lui arrive ». Ce sentiment de haine qui se traduit par un discours altérophobe est, selon François et Lebourg (2016, 18) « la haine de l'autre, telle qu'elle résulte de la constitution de cet autre à partir d'un projet communautaire, la communauté se définissant par ce qu'elle exclut ». Ce sentiment de haine nous amène à envisager la violence verbale dans une perspective argumentative et pathémique. Plantin (2011, 17) affirme à ce sujet que « la gestion stratégique des émotions est essentielle dans l'orientation globale du discours vers la persuasion ». S'il est admis que les réseaux sociaux constituent de nos jours un puissant moteur de transmission et d'échange entre les internautes, il faut noter par ailleurs que ces échanges ne sont régis par aucune sanction, ce qui conduit très souvent au déchaînement d'antagonismes provoquant des discours de haine.

À cet effet, le corpus qui soutient cet article est constitué de discours des partisans et/ou sympathisants des deux principales formations politiques qui se sont affrontées lors de la présidentielle de 2018, le Rassemblement Démocratique du peuple Camerounais (RDPC) et le Mouvement pour la Renaissance du Cameroun (MRC). Il s'agit de posts relever ou capturer<sup>2</sup> directement en ligne non seulement dans le fil d'actualité de facebook (FBFA<sup>3</sup>) entre octobre 2018 et octobre 2021, mais aussi et surtout dans un groupe particulier (Le Cameroun c'est le Cameroun (LCCLC) où les acteurs, venant de différents bords, ont eu l'habitude de s'affronter par des messages très contradictoires et très violents sur les sujets qui ont alimenté les lendemains de l'élection. Facebook a retenu notre attention du fait de sa popularité devant les autres réseaux<sup>4</sup>. Dans sa fonctionnalité, il inclut un système de messagerie instantanée qui permet de discuter en ligne avec ses contacts et de former par ailleurs des groupes. Son champ d'action s'étend sur pratiquement tous les plans, aussi bien politique, juridique, économique, culturel que social. Face à une telle diversité, l'analyse du discours eu égard à sa portée multidisciplinaire permettra de passer au peigne fin quelques mécanismes discursifs élaborés par les partisans et sympathisants des deux camps antagonistes (RDPC & MRC) pour mettre en scène un



discours centré sur la violence verbale. Comment les internautes construisent-ils discursivement la violence verbale lors des contentieux post électoraux d'octobre 2018 ? Autrement dit, comment la violence verbale a-t-elle été mise en scène discursivement dans Facebook lors des contentieux post électoraux de l'élection présidentielle d'octobre 2018 ? L'analyse comparative que nous allons mener et qui sera soutenue par l'approche argumentative développée dans les travaux de Rinn (2008) et de Plantin (2011), s'appesantira sur les phénomènes discursifs liés à la violence verbale et sur la finalité de ces constructions. À terme, nous verrons comment l'État entend réguler ce nouveau secteur qu'est les réseaux sociaux car, l'argumentation du déni peut avoir un impact sur l'imaginaire social.

## II. LA NOTION DE VIOLENCE VERBALE : MISE AU POINT THÉORIQUE

Il serait difficile d'évoquer la notion de violence verbale sans faire mention au préalable de la finalité de la communication. Jaubert, citant Strawson (1970, 33) estime à cet effet que tout discours ne peut être compris « si nous ne tenons pas compte du but de la communication ». Si toute communication est considérée comme un acte de langage qui vise à déclencher une action, alors, la violence verbale, mieux, les discours haineux peuvent constituer tout à fait des actes de langage ayant pour objectif de convaincre ou de dissuader son adversaire. Les arguments rationnels et irrationnels constituent ainsi le socle des éléments auxquels l'orateur a recours pour construire son argumentaire. De ce fait, la violence verbale rentre dans les stratégies argumentatives déployées pour atteindre son interlocuteur.

Le dictionnaire *Larousse* en ligne définit la violence comme « une action physique ou psychologique accomplie pour obliger autrui à faire ou ne pas faire quelque chose, pour exprimer sa colère ou son désaccord, ou uniquement pour faire du mal ». L'adjectif « verbal » postposé au nom « violence » apporte un complément de signification qui est la brutalité, l'agressivité des propos pouvant aller jusqu'à provoquer une émotion : le mépris ou le dégoût de l'autre. La violence verbale fait donc partie intégrante des pathos, donc des émotions. À ce propos, Plantin (20) citant Romilly, affirme que « la parole non seulement permet le mensonge et la tromperie mais serait capable d'altérer la perception même des choses ». Il ajoute dans la même lancée que « les hommes dans leurs décisions obéissent à la haine ou à l'amour, au désir ou à la colère ».

La présidentielle du 07 octobre 2018 s'est caractérisée dans les réseaux sociaux par des propos injurieux qui sont des manifestations de la violence verbale. Tio Babena (85) note à ce sujet que :

*La diversité ethnique et culturelle du C<sup>1</sup>amérain, très souvent présentée comme une richesse, a montré des limites à la faveur de l'élection présidentielle 2018. La période préélectorale et la crise qui s'en est suivie ont exacerbé les tensions tribales sur fond de luttes politiques.*

C'est dire que, ce sont ces tensions tribales qui sont à l'origine des propos injurieux qui ont envahi la toile. Ces propos ont le mérite d'être examinés en ce sens qu'ils permettent de comprendre comment la haine, la dénégation de l'autre se construisent par le biais des mots. Ces sentiments de haine, de colère vont aux antipodes de la raison, du rationnel. On rentre dans ce cadre dans l'irrationnel : l'émotion. Allant dans le même sens, C. Plantin souligne que « la théorie classique considère que la gestion stratégique des émotions est essentielle dans l'orientation globale du discours vers la persuasion. ... ». Et M. Rinn (202) d'ajouter que « Les émotions participent grandement à nos manières de comprendre l'être humain, donc nous-même ». L'émotion serait intrinsèquement liée à l'homme et de ce fait elle s'inscrit naturellement dans l'analyse argumentative.

Par ailleurs, l'on reconnaît de plus en plus aux médias le rôle de relayer les émotions. C'est ce que révèlent Vergely et Carbou (2020, 35) lorsqu'ils déclarent : « Les médias -tous les médias- jouent un

rôle central dans le partage des émotions ». Les réseaux sociaux depuis les années 2000 ont pris une place prépondérante dans les mœurs et, on a vu se multiplier des fora qui en un temps record sont devenus des plates-formes d'échange, de débats politiques. Tassi (2021 :273) partage le point de vue selon lequel « les réseaux sociaux ont largement pris le relais et sont maintenant des modes de communication importants. Plus de trois quarts des internautes français sont inscrits à un réseau social ou plus avec des motivations multiples : raisons émotionnelles, afin de rester en contact avec des proches ou partager passions, commentaires et centres d'intérêt [...] ». Les élections d'octobre 2018 n'ont pas échappé à cette mouvance. Les réactions en ligne des internautes étant très souvent spontanées, celles-ci laissent percevoir une charge émotionnelle profonde qui constitue de nos jours chez de nombreux linguistes un terrain fertile de recherche. C'est par conséquent d'une argumentation fondée sur la dévalorisation et le rejet qu'il sera question dans ce travail. L'analyse portera principalement sur les émotions qui s'inscrivent dans la littéralité de l'énoncé et qui se disent directement. Amossy (2000, 172) parle d'« émotion formulée, justifiée explicitement en relation avec une topique ». Comment les internautes de *Facebook* ont-ils construit discursivement la violence verbale pendant les contentieux post électoraux de la présidentielle de 2018 ? Quelles sont les stratégies linguistiques qu'ils ont mises en scène pour construire cette violence ?

### III. LA MANIFESTATION DISCURSIVE DE LA VIOLENCE VERBALE LIEE AUX CONTENTIEUX POST ELECTORAUX DE LA PRESIDENTIELLE D'OCTOBRE 2018 DANS *FACEBOOK*.

L'élection présidentielle d'octobre 2018 est restée gravée dans les mémoires des Camerounais en ce sens qu'elle a été marquée par des contentieux post électoraux. Ces derniers se sont prolongés jusque dans les réseaux sociaux où les partisans internautes ont trouvé par ce moyen un terrain de prédilection pour exprimer leurs ressentis. On découvre dans leurs interactions des expressions violentes et choquantes qui méritent l'attention du linguiste.

Du point de vue du contenu, ces discours sont des réactions que les partisans émettent en fonction de l'actualité qui tourne autour des contentieux post électoraux. Les premières stratégies discursives observées dans le corpus sont les dénominations.

#### III.1 DES DÉNOMINATIONS PÉJORATIVES

Il s'agit des noms attribués par les internautes du MRC pour dévaloriser tantôt le leader du RDPC, tantôt le parti en question. Nous avons entre autres :

- 1) Le roi Pétaud Paul Biya Don Corleone et ses bras cassés ont sardinisé le Cameroun. Werrr !!! Paul pillard même Satan va te refuser en enfer (LCCLL)
- 2) Paul Biya le Mutapenda de la politique : « avant moi c'est moi, après moi c'est moi et après moi c'est le virage » ! (LCCLC)
- 3) Rassemblement, Diabolique du peuple Con (FBFA)
- 4) Le RDPC est le tribalisme triomphant. (FBFA)

L'énoncé (1) est un paradigme qui est centré sur la dénomination « Paul Biya ». Autour de ces deux noms (nom commun + nom propre) gravitent d'autres dénominations à connotation péjorative. En effet la désignation antéposée « le roi pétaud<sup>5</sup> » donne d'ores et déjà une vision négative au référentiel Paul Biya. L'expression la cour du roi Pétaud est illustrative à cet effet. Post posé aux noms Paul Biya un autre groupe nominal « Don Corleone » personnage central dans le *Parrain*, un célèbre roman de fiction italien. Ce personnage était réputé pour son rôle à la tête de la mafia italienne. Cette nouvelle dénomination vient renforcer l'idée selon laquelle le leader Paul Biya serait l'incarnation du mal. Pire encore, le néologisme « sardinisé » mot dérivé du nom sardine est une métaphore qui renvoie au fait que c'est une minorité qui profite des richesses du pays. Le Cameroun serait pillé par Paul Biya et

seule une minorité profiterait des richesses. La dénomination « pillard » nom dérivé du verbe piller illustre à dessein cette accusation. L'énonciateur convoque paradoxalement non la justice divine pour châtier le candidat Paul Biya mais Satan (force négative) et affirme de ce fait que même l'enfer lui sera refusé. Ces différentes dénominations construisent l'image d'un leader humilié, ce qui contribue à désacraliser la personnalité du président de la République.

Cette désacralisation se poursuit dans l'énoncé (2) « Paul Biya le Mutapenda de la politique », phrase averbale où le nom Paul Biya est associé à la dénomination le Mutapenda qui forme un groupe nominal avec le reste de syntagme « de la politique ». Le nom Mutapenda renvoie au surnom porté par un célèbre humoriste camerounais. Il est d'ailleurs l'auteur des propos « avant moi c'est moi, après moi c'est moi, et après moi c'est le virage ». La métaphore qui se dégage de ces deux personnages que tout oppose (l'un président de la République et l'autre simple humoriste) est à l'évidence inappropriée. Mais cette comparaison implicite traduit, à travers le pronom personnel « moi » avec cinq occurrences dévoilant comment tout est centré autour de ce « moi ». On voit par-là l'égoïsme, la monopolisation et la longévité au pouvoir du leader Paul Biya. C'est la confiscation du pouvoir par le régime en place qui semble être dénoncé ainsi.

Dans le camp adverse nous avons aussi des propos blessants émis par les ceux qui semblent se ranger du camp du RDPC contre le parti MRC ou contre son leader Maurice Kamto. C'est particulièrement le nom « Kamto » et celui de son parti MRC qui subissent les foudres des internautes acteurs et / sympathisants du RDPC.

- 5) Comment est-ce possible que le conseil de sécurité de l'ONU n'a nullement fait allusion au président élu mkapto kamtolard ? (FBFA)
- 6) Kamtolâtre, j'espère qu'il vend ses ouvrages à ses codétenus ! Un bâtard là. (LCCLC)
- 7) Chers compatriotes, si vous l'avez remarqué les miliciens de Mouvement pour la Rancœur et le Chaos (MRC) n'ont jamais été du côté du Cameroun chaque fois que celui-ci a vraiment besoin de l'union sacrée des enfants de la nation. (LCCLC)
- 8) Voilà un gang d'assaillants illettrés et manipulés depuis l'extérieur qui interdisent à leurs confrères de se rendre à l'école ceci avec le soutien naïf des adeptes de Mouvement Rebelle contre le Cameroun. (LCCLC)

Tout commence par le déni de sa supposée élection à la tête de la République du Cameroun le 07 octobre 2018. L'énoncé (5) est une interrogation oratoire qui remet en cause l'élection du leader Kamto. La dénégation se traduit préalablement par le groupe nominal « le conseil de sécurité de l'ONU » qui représente le garant de la paix et de la sécurité internationale. Ses attributions lui permettent de valider ou d'invalider des contestations liées au déroulement d'une élection. Pour ce cas précis, le locuteur semble affirmer que les contestations postélectorales du MRC n'ont pas été prises en compte par cet organisme. Le modalisateur « nullement », adverbe d'opinion, traduit le degré de conviction de l'énonciateur. Il renforce sa conviction par l'ironie « président élu » qui renvoie au leader du MRC lui-même humilié, vilipendé à travers la dénomination péjorative Nkapto Kamtolard. Le nom Kamto subit ici deux modifications ou mieux des déformations. La consonne nasale bilabiale [m] est remplacée par la consonne bilabiale orale [p]. La consonne [k] est précédée cette fois d'une autre consonne nasale apico-dentale [n], ce qui aboutit à « nkap » qui signifie en langue des Grass Field « argent ». Cette déformation est à dessein puisque dans la doxa camerounaise les communautés des grass field (Bamiléké) auraient un goût prononcé pour l'argent. Le leader Kamto ne serait rien d'autre qu'un bamiléké qui cherche tout simplement à avoir sa part de gâteau. Cette déformation du nom provient ainsi de la volonté d'humilier, d'injurier ce leader à partir de ses origines tribales. Ceci se concrétise dans la dérivation affixale que l'on retrouve cette fois dans la dénomination du nom

propre « Kamtolard ». En effet, au nom kamato vient se greffer un suffixe péjoratif « lard » qui vient augmenter le coefficient de négativité sur la personnalité du leader Kamto.

Ce même discours belliqueux qui se caractérise par une extrême violence dans les propos va crescendo en (6) avec la dénomination péjorative « kamtolard » qui devient « kamtolâtre » le suffixe péjoratif « lard » est substitué par le suffixe « lâtre » qui possède une forte dose de dégradation. Celle-ci atteint le comble lorsque l'énonciateur chute par un terme ordurier qui relève du vulgaire : « Un bâtard là » nom qui à l'origine désigne un enfant né de parents non mariés. Le dictionnaire Larousse en ligne insiste sur le fait qu'employé dans le registre familier, c'est un terme injurieux qui renvoie à « un homme méprisable, dont l'origine est à remettre en cause ». En fait tout est construit pour en découdre avec la personnalité du leader Kamto à telle enseigne qu'on le voit plutôt comme un antipatriote. C'est ce qui ressort de l'énoncé (7). L'image d'antipatriote, d'antirépublicain se diffuse à travers l'interpellation « chers compatriotes » suivi d'une accusation selon laquelle le MRC n'a jamais manifesté son patriotisme à chaque fois que le besoin s'est fait ressentir. Pour mieux déshonorer le leader Kamto et compagnie, l'abréviation MRC (Mouvement pour le Renaissance du Cameroun) est substituée par une dénomination péjorative « Mouvement pour la Rancœur et le Chaos ». Dans l'un comme dans l'autre, la préposition « pour » annonce le but (voir le bon usage de Greimas). Mais dans la dénomination des internautes, ce parti aurait une visée destructrice : le terme « chaos » évoque ici une vision apocalyptique car ce parti serait motivé par la rancune. De ce fait, le MRC serait un parti qui constituerait une véritable menace pour le Cameroun. L'éthos de ce parti se voit piétiné et insulté par les internautes du camp du RDPC.

L'idée d'antirépublicain est reprise dans l'énoncé (8) où cette fois le terme « milice » précédemment employé est remplacé par un groupe nominal à forte connotation péjorative : « un gang d'assaillants illettrés et manipulés ». Le degré de signification négative évolue de manière croissante. Les militants/sympathisants du MRC sont taxés de malfrats analphabètes qui seraient de surcroît, manipulés par la diaspora. De fait, l'internaute énonciateur déculpabilise les semeurs de troubles « gang d'assaillants » parce que, d'après lui, instrumentalisés par la diaspora. Notons que cette dernière n'est pas explicitement nommée. L'énonciateur utilise l'allusion « depuis l'extérieur » pour désigner cet ensemble de patriotes basé à l'étranger et qui s'est engagé à combattre le gouvernement en place. Le MRC profite d'ailleurs du soutien de cette diaspora, une des raisons qui amènent l'internaute à donner un autre signifié à l'abréviation MRC « Mouvement Rebelle contre le Cameroun ». Ce parti serait donc tout simplement contre le Cameroun et l'image qu'on présente de lui ne joue pas à son avantage.

On le voit, tout comme le RDPC, le MRC et son leader sont vilipendés à en croire que de part et d'autre, chaque militant veut ternir l'image de son adversaire. Ce qui dans un contexte pareil serait de bonne guerre. Tous les moyens sont bons pour disqualifier l'autre. On l'observe également à travers deux types de néologismes qui ont des origines tribales.

### III.2 DES NÉOLOGISMES À RELENTS TRIBALISTES : « SARDINARD » / « TONTINARD »

À la veille de l'élection présidentielle d'octobre 2018 au Cameroun, on a observé une montée de grossièretés entre cybernautes aux idéologies politiques opposées. Cette poussée de propos orduriers prend des proportions avec les contestations postélectorales qui s'en sont suivies. C'est ainsi qu'on découvre une pléthore de nouveaux mots qui viennent enrichir le vocabulaire sociopolitique de notre ère. Les termes « Sardinard » / « Tontinard » voient ainsi le jour. À qui font-ils référence ? Quel est le but de leur emploi ?

Dans son blog en ligne *Cameroonvoice* dont la thématique du jour portait sur la question « De quoi les néologismes « sardinards et tontinards » sont-ils le nom au Cameroun ? » Ngoffi Batouri affirme que le mot « sardinard est un néologisme forgé et popularisé par Paul Chouta (journaliste freelance et

jeune patriote qui lutte avec les autres, pour une alternance réelle au Cameroun) ». Le terme Sardinard est issu de « Sardine », poisson (Clupéidé) migrant en bancs serrés, objet d'une pêche intensive en vue de la consommation à l'état frais mais aussi en conserve. C'est cette dernière qui est tant appréciée par les sardinards. Ceux-ci désignent métaphoriquement l'ensemble formé par ceux qui bénéficient des faveurs du régime en place. Il s'agit de ceux qui, sans distinctions ethniques, soutiennent le Président Paul Biya en particulier, et du RDPC en général.

Le second néologisme dérive de tontine<sup>6</sup> qui, au Cameroun est très prisée par la communauté bamiléké. Le terme « tontinard » désigne donc le bamiléké qui appartient à la classe de ceux qui ne profitent en aucun cas du régime en place. Il s'agit des adeptes de Maurice Kamto en particulier et des Bamiléké en général. Pour comprendre tous les contours (leurs multiples facettes) de ces notions, nous allons analyser quelques énoncés où ils apparaissent.

- 9) La fécafoot est toujours entre les mains des Sardinards, Mbombo Njoya et fils sont des Sardinards.
- 10) Zéro présidence de la Fécafoot pour le sardinard Joseph Antoine Bell. Il va continuer à mendier ce poste jusqu'à sa mort. (LCCLC)
- 11) « les tontinards » qui seraient les sympathisants du MRC sont traités de « sauvages » après le scandale à l'Ambassade du Cameroun en France et selon l'auteur, seuls les « sauvages » peuvent se comporter ainsi car, ce sont des personnes qui créent du désordre, de la violence. (LCCLC)
- 12) Les tontino-porcs bamilékés de la secte MRC ont chassé tout le monde. (FBFA)

La Fécafoot<sup>7</sup> est l'un des secteurs au Cameroun dont les sardinards gardent le monopole. Ceci peut s'expliquer par le fait que les personnes qui ont été appelées à diriger cette association sportive ont longtemps été des individus qui renvoient très souvent à une même communauté tribale. C'est ce qui ressort de l'énoncé (9) où l'énonciateur insiste sur la réalité selon laquelle la Fécafoot serait l'apanage d'une seule et même famille : la famille Njoya. Le groupe nominal « des sardinards » fait directement référence aux noms Mbombo Njoya. La conjonction de coordination « et » à valeur additive complète la chaîne avec le nom commun « fils » pour montrer le degré d'implication familiale. On comprend donc en filigrane que lorsqu'on est sardinard on peut prétendre à certains postes dans le gouvernement. La répétition du GN « des sardinards » à la fin a une valeur d'insistance sur le fait que même la fécafoot appartient aux sardinards et serait réservée particulièrement à la famille Njoya. Cette réalité prête à équivoque parce qu'on se rend compte que le néologisme sardinard transcende parfois les dimensions géographique et culturelle. En fait pour être à la tête de la Fécafoot il ne faut pas être nécessairement sardinard. C'est ce qui explique l'échec du candidat Joseph Antoine Bell à la tête de cet organe. L'énoncé en question commence par l'adjectif numéral cardinal « Zéro » suivi du nom « présidence ». Ces deux segments associés renvoient au registre familial abondamment utilisé par les jeunes et qui signifieraient l'échec du candidat à la tête de la fécafoot. C'est une manière bien dévalorisante de qualifier la mésaventure de ce candidat. Cette dévalorisation persiste dans la suite de l'énoncé avec des apparences d'une malédiction sentencieuse : « il va continuer à mendier ce poste jusqu'à sa mort ». L'idée de continuité dans l'échec perdure ici jusqu'à l'infini qui se matérialise par un nom sémantiquement péjoratif : « la mort » et est soutenu le verbe « mendier » à l'infinitif, qui symbolise l'intemporel. Ce candidat serait donc condamné par l'internaute à ne jamais régner à la tête de la fécafoot. Terme assez dégradant et choquant pour caractériser une personnalité de haute notoriété du football camerounais.

D'un autre côté, les internautes partisans ou sympathisants du RDPC emploient le néologisme « Tontinard » pour désigner comme on l'a dit plus haut les défenseurs du leader Maurice Kamto et les

bamilékés. On le voit dans l'énoncé (11), discours indirect, avec des îlots textuels comme « tontinards » et « sauvages » (2 fois). En effet l'internaute énonciateur rapporte les termes d'une autre personne dont il préfère taire le nom. Il rapporte ainsi les insultes dégradantes dont ont été victimes le MRC et ses membres. Par l'îlot textuel injurieux « sauvages » qui apparaît deux fois dans l'énoncé, l'énonciateur se dédouane et fait porter la responsabilité à un tiers « l'auteur » qui maintient le lecteur du coup dans un flou référentiel. Le nom « auteur » n'est suivi d'aucun nom propre précis. Ceci plonge donc le lecteur dans une confusion. L'incapacité d'identifier précisément le responsable de l'injure « sauvage » participe de ce que Rinn (191) appelle « brouillage référentiel ». L'anonymat de celui qui a proféré une telle grossièreté est préservé à dessein. Une fois de plus c'est Kamto et ses partisans qui sont visés ; ils sont traités de « sauvages » de semeurs de troubles et d'instigateurs de la violence même à l'étranger. Ils deviennent ainsi les boucs émissaires et seraient la cause de tous les problèmes qui existent. Micheli (2008, 136) dans cette logique affirme que « Le discours qui prétend offrir une construction argumentative de l'indignation doit se consacrer à l'identification de l'agent et à l'établissement incontestable de sa responsabilité ».

C'est ce qu'on perçoit dans l'énoncé (12) avec un nouveau néologisme dérivé de tontine « tontino » la voyelle [a] ayant substitué la voyelle [ə], apporte une tonalité comique qui tend vers le persiflage. En effet, le mot tontino forme une composition avec « porc », terme davantage péjoratif au Cameroun. Par ailleurs, « tontino-porc » est suivi de près par le nom bamilékés relié lui aussi au mot à très forte connotation négative « la secte », par la préposition « de » marquant des liens d'appartenance. Les bamilékés, en plus d'être des tontinards, sont par ailleurs des porcs et appartiendraient à la secte MRC. Le MRC serait une secte et de fait, doit être vomé de tous. Par tous ces termes négatifs, il n'est pas étonnant que l'internaute cherche à provoquer l'indignation ou simplement des émotions.

### III.3 DU CÔTÉ DU PATHOS : SUSCITER LA VIOLENCE PAR LES EMOTIONS

Le pathos est l'effet émotionnel qu'un locuteur cherche à exercer sur l'allocutaire. Dans cette perspective, l'échange qui a lieu entre les interlocuteurs a pour finalité de modifier leurs visions du monde. Amossy (164) ajoute qu'« Agir sur les hommes en les émouvant, en les transportant de colère ou en les rendant accessibles à la pitié, ou tout simplement en éveillant en eux la peur [...] », le pathos contribue à gagner l'adhésion du récepteur. Dans le cadre de ces élections, nous notons des constructions pathémiques pouvant émouvoir les internautes lecteurs. C'est du moins ce qui ressort des extraits suivants :

- 13) J'appelle au massacre de la vermine du MRC. Mes chers soldats, soyez sans pitié. Vous aurez en face de vous des animaux demain. (LCCLC)
- 14) Peuple camerounais réveillez-vous, Kamto veut renouveler les accords coloniaux en échange du pouvoir, c'est lui l'ennemi de notre pays. (LCCLC)
- 15) Biya tombera comme MUBUTU, comme BEN ALI, comme BLAISE COMPAORE, comme EL BECHIR, comme BOUTEFLIKA, comme IBK, comme tous ces dictateurs arrogants sourds à la misère et aux pleurs du PEUPLE SOUVERAIN ... Il tombera, croyez-moi, il tombera. (LCCLC)

Dans les deux premiers posts, l'on se retrouve *in medias res* dans le champ lexical de la haine avec des termes susceptibles de choquer ou de provoquer le rejet. En effet, dans l'énoncé (13) la haine est présente à travers les pathèmes « massacre », « vermine », « sans pitié » et « animaux ». Il s'agit d'une gradation ascendante et par ailleurs d'une invective à l'endroit des militants du MRC. L'impératif « j'appelle » et « soyez » sont des injonctions, des recommandations fortes que l'énonciateur ordonne à l'armée matérialisée par le pronom « vous ». À cette dernière, il attribue au contraire l'hypocrisie « mes chers » qui accompagne le nom « soldats », preuve de son investissement affectif. On assiste à

une sorte de déclaration de guerre énoncée par un émetteur qui ne cache aucunement ses intentions malveillantes aux internautes récepteurs. La substitution de militants par le pathème « animaux », métaphore hyperbolique, prouve que la haine a pris des proportions incommensurables. Pour accentuer cette image dramatisante et traumatisante, l'émetteur emploie également la figure de l'interpellation. C'est ce que qu'on observe dans l'énoncé (14).

D'entrée de jeu, cette interpellation se manifeste par la désignation généralisante ou collective « Peuple camerounais » qui renvoie à tous les Camerounais sans distinction. Cette désignation est suivie d'une mise en garde « réveillez-vous Kamto veut renouveler les accords coloniaux<sup>82</sup> en échange du pouvoir... ». Le leader du MRC est présenté ici comme « l'ennemi », donc le méchant, indicateur d'émotion. Plantin (168) rappelle la règle qui en rhétorique consiste à « présenter l'émotion en situation : des choses émouvantes, des êtres indicateurs d'émotion (le gentil et le méchant), et des gens émus, leurs caractères, leurs paroles, et bien sûr, la manifestation de l'émotion ». Le pathème « ennemie » amplifie et justifie en même temps son caractère de méchant. En fait, il est qualifié d'« ennemie » parce qu'il voudrait renouveler « les accords coloniaux ». L'auxiliaire modal « veut », conjugué au présent de l'indication montre que l'énonciateur prête au leader Kamto une intention qui n'est pas encore accomplie. Du moins, tous les moyens sont mis en place pour disqualifier Kamto et le présenter aux yeux de tous comme « l'ennemie » public. Le recours à la monstration « c'est lui », vient d'ailleurs attiser la haine et le mépris envers le personnage indexé.

Dans le camp adverse, le pathos est conduit par deux figures qui, ensemble, peuvent capitaliser le choc émotionnel : l'analogie et la gradation ascendante. L'énoncé (15) s'apparente à une sentence déclarée par un énonciateur qui se manifeste explicitement le pronom personnel « moi ». Il promet avec conviction à travers le verbe modalisateur de certitude « croyez », que la fin du régime du leader Paul Biya est une certitude. Cette dernière est d'ailleurs incarnée dans le verbe « tombera » (trois occurrences) employé au futur simple de l'indicatif. À cela s'ajoute l'outil de comparaison « comme » (cinq occurrences), leitmotiv qui assimile le leader Biya aux dictateurs qui sont connus dans l'histoire pour avoir eu une fin de règne tragique.

Ainsi, l'évocation sous l'insigne de la gradation ascendante des noms des dictateurs en majuscule : « MUBUTU, BEN ALI, BLAISE COMPAORE, EL ACHIR, BOUTEFLIKA, IBK [...] » fonctionne dans ce contexte comme des pathèmes destinés à déclencher des émotions chez le destinataire. Plantin (177) soutient à cet effet que « l'analogie est un puissant instrument de construction de l'émotion. Elle permet de transférer l'émotion associée à un événement pour lequel la tonalité émotionnelle est stabilisée à d'autres événement en cours d'évaluation émotionnelle ». En fait ces personnages sur-cités ont triomphé pendant leur règne respectif par une dictature sans limite qui s'est finalement soldée par un soulèvement général de la population ; ce qui a précipité leur départ. C'est d'ailleurs pourquoi le *modus operandi* se poursuit avec l'emploi des termes affectifs contenus dans la suite de l'extrait. « Tous ces dictateurs arrogants sourds à la misère et aux pleurs du peuple SOUVERAIN ». Il s'agit de « dictateurs », « sourds », « à la misère », « pleurs du PEUPLE SOUVERAIN ». Il va sans dire que tous ces termes à fortes connotations péjoratives ne peuvent que susciter des sentiments de rejet, de rancœur et de haine chez le récepteur.

Face à un tel contexte miné par un vocabulaire sémantiquement violent et scandaleux, pouvant à l'occasion nuire à la cohésion sociale ou au vivre-ensemble, il devient impératif que l'État en tant que garant de la stabilité et de la paix sociale agisse. À ce propos, on peut se questionner à ce niveau de la réflexion ce que prévoit la loi contre les discours haineux dans les réseaux sociaux.

#### IV. PÉNALISATION DU DISCOURS HAINEUX

Pour préserver le vivre-ensemble, la législation camerounaise a produit des lois qui pénalisent ces écarts en vue d'encadrer la liberté d'expression. Pour Tio Babena (88), « les lois pénalisant le discours entendent alors consolider le vivre-ensemble en jouant en amonts sur la dissuasion et en opérant en aval par la punition. Cette dernière a une fonction réparatrice pour les victimes et dessine symboliquement de nouvelles frontières à la liberté d'expression ». Comme loi, il y a par exemple La loi n° 2019/020 du 24 décembre 2019 qui a été votée et promulguée afin de canaliser l'utilisation de nouveaux médias au Cameroun. Encore appelée loi du « Vivre-ensemble », il s'agit tout d'abord selon Tio Babena (88), d'une loi qui modifie et complète « certaines dispositions de la loi n° 2016/007 du 12 juillet portant code pénal ». C'est une loi qui classe le discours de la haine dans la catégorie des outrages et de ce fait est puni par cette même à l'article 241. Tio Babena (*ibidem*) cite à cet effet l'article 152 du code pénal qui définit l'outrage comme « la diffamation, l'injure ou la menace faites soit par des gestes, ou des cris proférés dans des lieux ouverts au public ». Cette définition s'est vue modifier dans le sens où l'outrage apparaît désormais comme tout acte menaçant ou offensant pouvant être verbal et /ou non verbal. Ce qu'on appelle selon la terminologie anglaise, des « Face Threatening Act (FTA) » ou « actes menaçant pour la face » (Brown et Levinson). L'objectif de cette pénalisation est de restreindre la liberté d'expression pourtant essentielle à toute nation démocratique. L'idée de cette limitation de la liberté d'expression s'est accrue avec la montée des réseaux sociaux qui a multiplié les dérives dans les diffusions de discours haineux. Il était capital que l'État encadre ce nouveau canal de la communication. C'est ainsi que l'article 241 du code pénal a pris en compte dans sa version du 24 décembre 2019, à l'alinéa (2) les « réseaux sociaux ou tout autre moyen susceptible d'atteindre le public » comme des relais de la haine.

Aussi, l'article 241-1 dans son alinéa premier sanctionne tout individu qui « tient des discours de haine et procède à des incitations à la violence ». Les caractérisations qui ont trait à la tribu ou à l'ethnie et qui ont fait pignon sur rue durant ces (post)élections à l'instar de « tontinard » / « sardinard » peuvent rejoindre également ces délits condamnables. De même, comparer un président démocratiquement élu et en exercice à d'autres présidents déchus sont des appels au soulèvement et à la haine qui sont condamnables. Avant de proposer des sanctions face à ces nouvelles formes de violence dans les réseaux sociaux, l'apport de la linguistique s'avère nécessaire dans l'analyse des instruments langagiers qui permettront d'établir la culpabilité des présumés coupables. C'est la nouvelle démarche que compte adopter la juridiction camerounaise.

#### V. PERSPECTIVES

Les articles 241 et 241-1 du code pénal camerounais mentionnés plus haut posent le problème d'expertise linguistique. En d'autres termes, il faut prendre en compte les stratégies développées en science du langage. C'est dans cette mouvance que D. Lagorgette, cité par Tio Babena (91), plaide pour « une révision de leur rôle dans les tribunaux afin qu'on puisse véritablement parler d'une expertise linguistique ; ou tout au moins, des « témoins ès qualité » (à savoir les témoins cités pour leurs compétences professionnelles et non pour leur connaissance personnelle du prévenu) ». Il s'avère donc que le juge n'est plus suffisamment outillé pour sanctionner un discours de haine. Dans cette nouvelle expérience Tio Babena (92) estime que « les sciences du langage devraient avoir voix au chapitre dans la mesure où ce sont les faits langagiers qui sont discutés ». Ainsi, la linguistique cheminera avec les autres domaines des sciences humaines dans sa quête de la justice et du bien-être de l'Homme.



## VI. CONCLUSION

Les contentieux post électoraux déclenchés par le MRC lors de la présidentielle du 07 octobre 2018 se sont déportés dans les réseaux sociaux. Dans cette plateforme, ils ont généré des discours menaçants, agressifs, bref, une violence verbale qui a parfois dépassé toutes règles de bienséance. Les réseaux sociaux sont devenus de véritables relais de discours haineux pouvant instaurer un climat délétère et rompre la paix sociale et le vivre-ensemble, deux concepts tant chéris par le pays où Paul Biya reste et demeure le seul Président démocratiquement élu et reconnu par toutes les instances nationales et internationales. L'analyse du corpus a révélé des stratégies discursives focalisées sur les néologismes à connotation péjorative, les stéréotypes tribaux et le pathos. Après la célébration de cinquante ans d'unité nationale (1972-2022) au Cameroun, on peut déplorer ces types de discours violents, haineux qui font pignon sur rue dans les réseaux sociaux, en ce sens qu'ils peuvent contribuer à renforcer le sentiment altérophobe. Et F. Rastier (2008 : 249) de renchérir : « Dès lors que les émotions sont utilisées comme une machine contre la raison, l'unité contradictoire de l'âme se voit minée par une guerre intérieure ». D'où la nécessité pour l'État de trouver un cadre juridique pour réguler, juguler et recadrer ce secteur qui est hors de tout contrôle. Ces discours de dénigrement, de dévalorisation, interpellent tous les citoyens à cultiver et à militer pour la cohésion sociale et la consolidation de l'unité nationale, gages du vivre-ensemble. De son côté, ceux qui tiennent les malles du pouvoir devraient également prêcher par le bon exemple afin d'éviter toute forme d'instrumentalisation des masses par et à travers les réseaux sociaux.

### NOTES

- [1] Pendant qu'une partie du contentieux post électoral se jouait dans les tribunaux, l'autre, celle des internautes, se matérialisait dans les réseaux sociaux, particulièrement avec une violence et dérisoire des uns envers les autres et inversement.
- [2] Voir quelques exemples de pots capturer en annexe.
- [3] Facebook, fil d'actualité.
- [4] Selon une étude de *Statista* publiée en janvier 2018, Facebook serait le réseau le plus important avec (2.167milliard) d'utilisateurs devant You tube (1,5 milliard), Whatsapp (1,3 milliard) et Facebook Messenger (1,3 milliard).
- [5] Le roi Pétaud dans l'histoire renvoie à un roi sans personnalité qui laissait tout faire à sa guise dans sa cour.
- [6] Opération par laquelle plusieurs personnes constituent par le paiement de cotisation un fonds commun, qui sera capitalisé et versé à échéance à l'un des contributeurs et ce à tour de rôle.
- [7] Fédération camerounaise de football.
- [8] Selon le site *Lebledparle* <https://www.lebledparle.com>1117 en ligne, les accords coloniaux désignent les accords signés entre les colonisateurs et leurs colonies afin d'avoir une main mise sur ses colonies en contrepartie de l'obtention de l'indépendance. Ces accords ont par exemple permis pour le cas de la France de continuer à contrôler ses territoires sur le plan militaire, politique mais surtout économique.

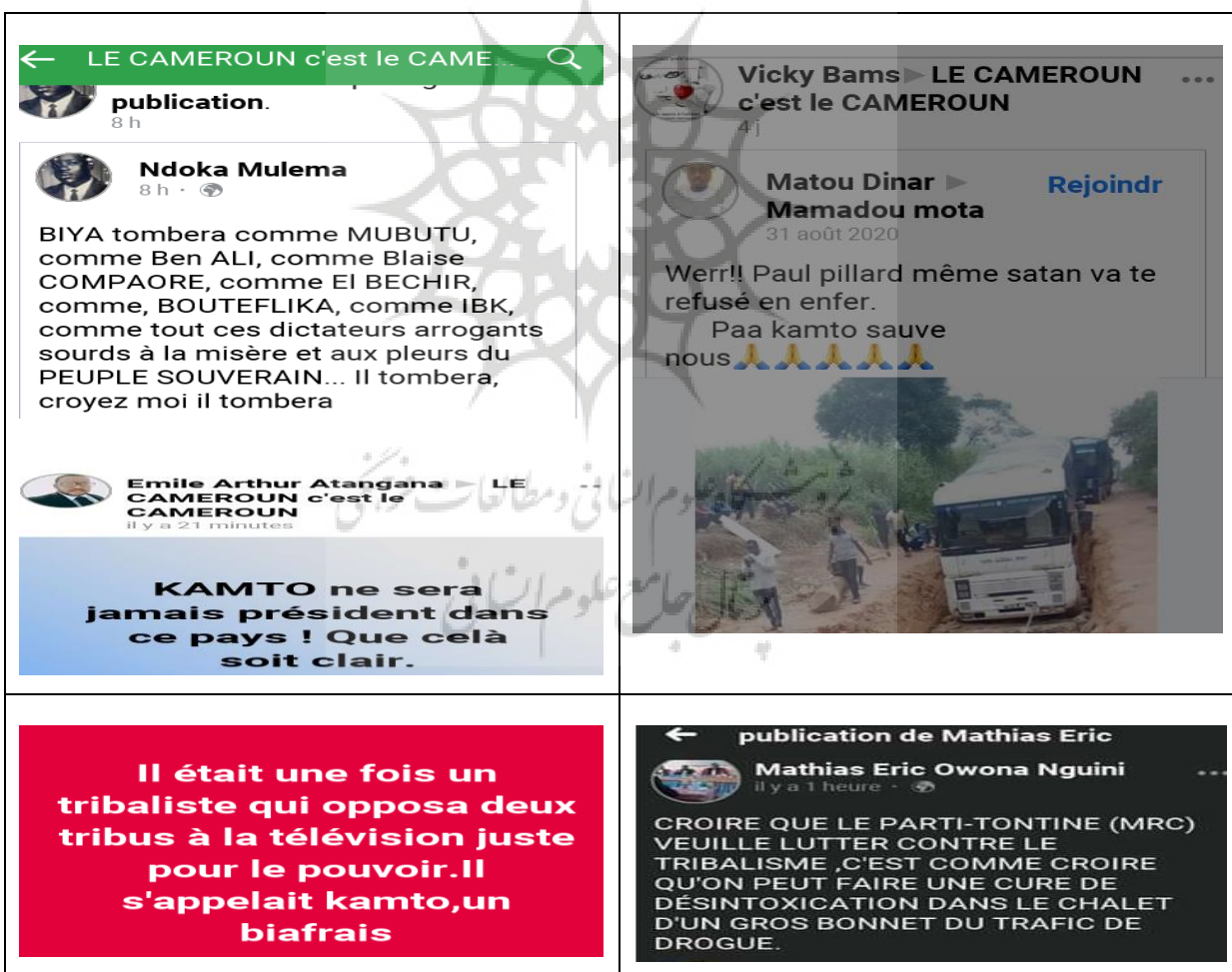
### BIBLIOGRAPHIE

- [1] Amossy, Ruth. *L'argumentation dans le discours*. Paris : Nathan, 2000.
- [2] Brown, Penelope et Levinson, Stephen. « Universals in language usage: Politeness phenomena ». In E. Goody (éd.), *Questions and Politeness. Strategies in Social Interaction*. Cambridge : CUP, p. 1978, pp. 56–289.
- [3] Francois, Stéphane et Lebourg, Nicolas. « Histoire de la haine identitaire. Mutations et diffusions de l'altérophobie ». *Valenciennes : Presse universitaires de Valenciennes*, Coll pratiques et représentations, 2016, pp. 291-127.
- [4] Jaubert, Anna. *La lecture Pragmatique*. Paris : Hachette, 1990.
- [5] Lorenzi-Baily, Nolwen et Guellouz, Mariem. 2010. « Homophobie et discours de haine dissimulée sur Twitter: celui qui voulait une poupée pour Noël », *Semen* n. 47, 27 mai 2021, <http://journals.openedition.org/semn/12344>DOI : <https://doi.org/10.4000/semn.12344>
- [6] Tassi, Phillippe. *Les médias et leurs fonctions. Du paléolithique au numérique*. Caen : EMS, 2021.

- [7] Tio Babena, Gilbert Willy. (2021) : « Réflexions sur le discours haineux : la loi face à la praxis langagière ». *Jeynitaare revue panafricaine de linguistique pour le développement*. Vol 1, n° 1, 2021. <https://dx.doi.org/10.46711/jeynitaare.2021.1.1.3>
- [8] Rinn, Michael. *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes, 2008.
- [9] Rastier, François. « Croc de boucher et Rose mystique – Enjeux présents du pathos sur l’extermination ». *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008.
- [10] Vergely, Pascale et Carbou, Guillaume. *Médias et émotions. Catégories d’analyses, problématiques, concepts*. Roma : Tre-Press, 2020.
- [11] Micheli, Raphael. « La construction argumentative des émotions : pitié et indignation dans le débat parlementaire de 1908 sur l’abolition de la peine de mort ». *Émotions et discours. L'usage des passions dans la langue*. Rennes : Presse Universitaire de Rennes, 2008.
- [12] Moirand, Sophie. *Le discours de la presse quotidienne. Observer, analyser, comprendre*. Paris : PUF, 2007.
- [13] Plantin, Christian. *Les bonnes raisons des émotions. Principes et méthodes pour l’étude du discours émotionné*. Berne : Peter Lang, 2011.
- [14] [www.larousse.fr](http://www.larousse.fr)
- [15] [www.lebledparle.com1117](http://www.lebledparle.com1117)

### ANNEXE

Captures d’écrans de quelques posts sur la plate-forme facebook (LCCLC : Le Cameroun C’est Le Cameroun, et posts de particuliers), octobre 2018- octobre 2021.



<p>← LE CAMEROUN c'est le CAME... Q</p> <p><b>Wafo Deffo Brice</b> 56 min</p> <p><b>LCCLC:Yemegue!notre secte tribale MRC voulait faire disparaître l'unité🇨🇲; disparaît sans qu'on ne la touche:Ce qui est créé dans la haine ne dure pas.Ah la vie!oyouah?mbap</b></p>	<p>← LE CAMEROUN c'est le CAME... Q</p> <p>3 4</p> <p><b>Francis Mbeng</b> 23 h</p> <p><b>FACE AU TRIBALISME VIOLENT, CONQUÉRANT ET OFFENSIF DU BAMIPower, LA RÉPONSE DOIT ÊTRE UN TRIBALISME VIOLENT DÉFENSIF AUTOCHTONE.</b></p>
<p>← LE CAMEROUN c'est le CAME... Q</p> <p><b>Jüstin Āmougui</b> 3 j</p> <p><b>Kamto Maurice est le père initiateur du tribalisme déclaré au conseil constitutionnel tout le monde s'en souvient.</b></p>	<p>← LE CAMEROUN c'est le CAME... Q</p> <p><b>Rody Lamence DesJaloux</b> 1 j</p> <p><b>J'appelle tout les autochtones des villes où réside les envahisseurs, celui qui sort marcher, allez marcher dans leur maison.</b></p>
<p>Amsterdam, 07 Septembre 2020</p> 	<p>← LE CAMEROUN c'est le CAME... Q</p> <p><b>Iyo Gogo a partagé une publication.</b> 16 min</p> <p><b>Iyo Gogo est avec Gerard Philippe Kuissu Mephou et 25 others.</b> 20 min</p> <p>"PAUL BIYA OU LE MUTAPENDA DE LA POLITIQUE : AVANT MOI C'EST MOI, APRES MOI C'EST LE VIRAGE".... #SiL'HeureEstarrivee,ElleEstarrivee. RDV LE VENDREDI 4 SEPT.</p>
<p>← LE CAMEROUN c'est le CAME... Q</p> <p>IL Y A PANIQUE ET TOUT BOUGE AU CAMEROUN DE L'OLIGARCHIE GERONTOCRATIE DE 40 ANS.</p> <p>LES ETNOFASCISTES-TRIBALISTES-VILLAGISTES-NOMBRILISTES DE LA BANDE À DIEUDONNÉ ESSOMBA, ELIMBI, MARIE PAULE, CÉLINE MENGUE (DE LA VALLÉE DU NTEM) ET CONSORTS N'ONT PLUS DE TAM-TAM POUR AVORTER LEUR HAINE DES CAMEROUNAIS DITS ALLOGÈNES AU CAMEROUN.</p>	<p>← LE CAMEROUN c'est le CAME... Q</p> <p><b>Bams Binam</b> 1 j</p> <p><b>Un s/préfet tue une fille de 5 balles et il est en liberté ! On met un ado de 15 ans en prison car il aurait eu l'eau du bac.. C'est où le concours pour être bulu 🤔</b></p>

